

#3 DÉCOUVRIR LES RICHESSES DU PAYS



■ Affirmer et diffuser les potentiels
du Pays



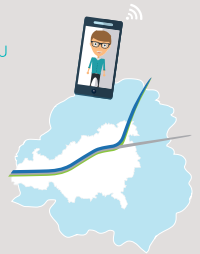
EN QUOI ÇA CONSISTE ?

Les atouts qui permettent de bâtir une stratégie de marketing territorial tiennent à la fois, au territoire lui-même et sont souvent méconnus ou peu mis en valeur (situation géographique, histoire économique, présence d'industries ou de productions de pointe ou de luxe, produits gastronomiques, espace de « bien-être », etc.) et à ce que les acteurs construisent actuellement pour être en phase avec la société. Pour valoriser ces atouts, il s'agit alors de communiquer sur les bons supports en fonction des cibles choisies en s'appuyant notamment sur l'intérêt des vecteurs numériques en la matière.



POUR QUELS PROJETS ?

- ➔ Etudes, enquêtes avec les acteurs du territoire (habitants, entrepreneurs, associatifs, élus) et auprès d'autres cibles extérieurs, des facteurs clés d'attractivités et de différenciations
- ➔ Animation de rencontres multi-partenariale permettant l'émergence d'une communauté d'intérêt des acteurs locaux
- ➔ Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition de la stratégie, du contenu et les supports de la communication
- ➔ Investissements sur les supports de communication
- ➔ Développement des usages et des outils du numérique
- ➔ Inscription et participation à des réseaux régionaux, nationaux et européens



POUR QUELS BÉNÉFICIAIRES ?

Il s'agit de bénéficiaires publics :

- Communes, EPCI, Pays, Département, Région
- Syndicats mixtes
- Chambres consulaires
- Structures de l'enseignement supérieur et de la formation (universités, pôle des métiers, CFA)
- EPIC*
- Etablissements public de santé
- Collèges, Lycées
- Offices de tourisme

et de bénéficiaires privés :

- Associations
- PME et TPE
- Agriculteurs, GAEC, CUMA, CIVAM
- Restaurateurs privés
- Professions libérales
- SCI

*Etablissement Public à caractère
Industriel et Commercial



POUR QUELS MONTANTS MAXIMUM D'AIDE LEADER ?

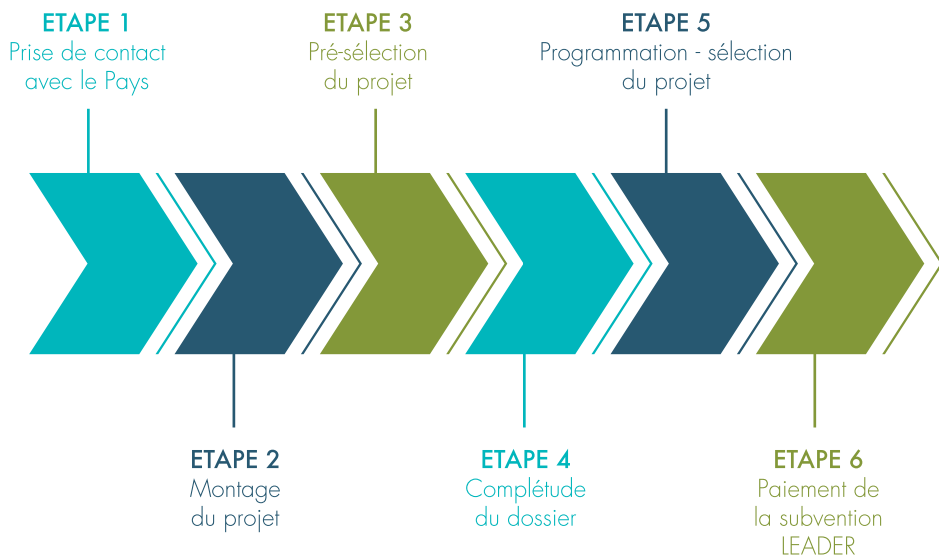
JUSQU'À 8 000€*
pour les dépenses immatérielles



JUSQU'À 10 000€*
pour les dépenses matérielles

*Selon la nature des projets
et le montant des dépenses

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES À SUIVRE ?



PAYS DE L'ISLE EN PÉRIGORD

98 bis, avenue du Général de Gaulle

24660 COULOUNIEUX-CHAMIER

Téléphone : 05 53 35 13 53

Mail : leader@pays-isle-perigord.com

www.pays-isle-perigord.com

